



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dimensions justes de la

Transition énergétique

EXPÉRIENCE FRANÇAISE

#MondeEnCommun

Remerciements

Nos remerciements à toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ce guide.

Date de publication : juillet 2024

Les chiffres et coordonnées présentés dans ce document ont été obtenus en 2023 et sont susceptibles d'avoir évolué.

Graphisme : eDeo-design, commanditée par le groupe AFD et prise en main par la division énergie

Crédit photo couverture : Hashanbro

Table des matières

INTRODUCTION	4
PARTIE 1 - Enseignements	5
Dimensions justes de la transition énergétique.....	6-7
PARTIE 2 - Focus Territoriaux.....	8
Le Bassin Minier Nord.....	9-12
Les centrales charbon françaises et leurs territoires	13-14
PARTIE 3 - Fiches Acteurs	15
Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)	16
Centre Ressource du Développement Durable (CERDD)	17
Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq).....	18
CMQE Smart Energy Systems Campus Auvergne-Rhône-Alpes.....	19
CLER - Réseau pour la transition énergétique.....	20
École Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale	21
Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier	22
France Stratégie	23
GIMELEC.....	24
Mission Bassin Minier	25
Observatoire Nationale de la Précarité Énergétique.....	26
Réseau Action Climat	27
Réseau Emplois Compétences	27
Réseau RAPPEL	29
SER - Syndicat des Énergies Renouvelables	30
Think Smartgrids.....	31
Union Française de l'Électricité	32
ANNEXE	33
Positionnement des acteurs français de la transition énergétique juste	34-35

Introduction

En France comme ailleurs, la question des impacts sociaux et économiques de la transition écologique est pressante. Le rapport « [Incidences économiques de l'action pour le climat](#) » (dit rapport « Pisani-Ferry »), remis à la Première Ministre française en mai 2023, alerte les pouvoirs publics sur l'impératif d'équité dans la répartition des coûts de la transition en soulignant le caractère spontanément inégalitaire de la transition. Ainsi, les axes d'intervention proposés par le groupe AFD sur les « dimensions justes de la transition énergétique » font écho à des enjeux auxquels acteurs des pouvoirs et agences publiques, entreprises, associations et société civile français sont directement confrontés aujourd'hui.

Ce livret vise à présenter un **panorama des approches des dimensions justes de la transition énergétique en France**, et comment elles sont abordées par diverses typologies d'acteurs, à diverses échelles. Il n'a pas vocation à être exhaustif mais à être un point d'entrée sur la diversité des expériences françaises de transition.

PARTIE 1

Enseignements

Les dimensions justes de la transition énergétique

Enseignements de l'expérience française

Un processus démocratique

En France, les dimensions justes de la transition énergétique sont étroitement liées aux questions d'acceptabilité sociale de la transition. C'est à partir d'une confiance partagée que les différentes parties prenantes de la transition parviennent à coopérer dans des approches intégrant problématiques sociales et enjeux techniques. Ainsi, de nombreux acteurs français de la transition énergétique tels que les associations professionnelles Think Smartgrids ou l'Union Française de l'Électricité font du dialogue avec les collectivités territoriales et les ménages un point central de leur activité.

À l'inverse, l'absence de confiance et le manque d'acceptation constituent des freins de taille à la transition juste : dans la deuxième moitié du XX^e siècle, la crainte de conflits sociaux d'envergure a poussé l'État français à ne pas définir de calendrier précis de fermeture des mines jusqu'en 1994 alors que le premier plan prévoyant le déclin de l'activité minière avait été adopté plus de trente ans plus tôt, en 1960. Ce manque de clarté sur le calendrier, qui a été constaté à nouveau dans le cadre de la fermeture des dernières centrales charbon françaises, complexifie les processus de négociation autour des mesures sociales à mettre en place et freine les territoires et les ménages dans l'élaboration de projets de reconversion. Les cabinets de conversion, spécialisés dans l'accompagnement des entreprises dans la fermeture de sites, ont donc également comme responsabilité de participer à un processus de mise en place d'un dialogue social réunissant syndicats, personnel, direction et experts.

Une transition ancrée territorialement

Les échelons territoriaux sont des échelons décisifs de la transition juste. En effet, la transition impacte inégalement les territoires – et, réciproquement, les territoires ne possèdent ni les mêmes ressources ni les mêmes capacités à mobiliser ces dernières dans la mise en oeuvre d'un projet territorial de transition. C'est la vision directe des impacts de la transition qui permet aux collectivités locales de mener des projets pertinents à leur échelle. Le développement et la reconversion de zones d'activités nécessitent en effet une connaissance fine d'éléments contextuels locaux dont les instruments de mesure statistique à l'échelle nationale ne permettent pas toujours de rendre compte pleinement, comme par exemple la

nature des compétences disponibles localement. De fait, les territoires réussissant à anticiper les impacts de la transition sont ceux qui réussissent à fédérer les acteurs locaux dans une vision partagée à long terme : par exemple, la communauté d'agglomération de Caux-Seine se positionne depuis plus de 40 ans comme un territoire d'économie circulaire, et a su au fil des années développer un écosystème d'acteurs cohérents autour de l'écologie industrielle, qui lui permet aujourd'hui d'aborder la transition sans crainte de crise sociale majeure, malgré le caractère très carboné de son tissu industriel.

La collaboration entre acteurs sur un même territoire est particulièrement importante dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, qui est par nature une problématique transversale devant impliquer acteurs de l'action sociale, de la santé, de l'habitat et de l'énergie. Certaines collectivités françaises telles que la Métropolitaine de Lille parviennent à porter des dispositifs de lutte contre la précarité énergétique intégrant des actions allant de l'identification des ménages à l'accompagnement de la rénovation énergétique, en passant par l'aide au déménagement, la médiation ou encore la sensibilisation aux économies d'énergie.

Une approche transversale et à diverses échelles

Plus largement, l'expérience française de fin de l'activité minière montre qu'une transition juste doit se faire de manière décloisonnée. Dans le bassin minier nord, les politiques publiques de réhabilitation des friches, de développement économique, ou encore de rénovation de logements miniers se sont succédées dans la deuxième moitié du XX^e siècle sans trouver d'articulation permettant d'insuffler au territoire une nouvelle dynamique de développement. Cela s'explique en partie par un manque d'investissement dans les ressources humaines du territoire, longtemps insuffisantes pour pérenniser les actions mises en oeuvre dans le bassin minier. Revitaliser par le patrimoine et améliorer les conditions de vie : c'est sur quoi se concentrent aujourd'hui la Mission Bassin Minier, ou le programme « Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier » (ERBM) mené par l'État et les collectivités territoriales du Nord-Pas-de-Calais.

Par ailleurs, il est essentiel que les acteurs de la transition, qu'ils soient des associations, des entreprises privées, ou des collectivités, puissent

travailler de concert avec les services de l'État. La prospective sur l'évolution des métiers et des compétences est en France un exemple intéressant où diverses organisations doivent se coordonner à différentes échelles. De nombreuses institutions au niveau de l'État, telles que la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) ou l'observatoire national des emplois et métiers verts (Onemev), mènent aujourd'hui des études prospectives sur les évolutions de l'emploi liées à la transition écologique et énergétique. Malgré des gains nets en termes d'emplois prévus à horizon 2030 du fait des objectifs de décarbonation, il est à noter que les secteurs et les régions dans lesquels ces gains sont prévus sont aussi ceux qui ont déjà le plus de difficultés à répondre à leurs besoins de recrutement (en France, ces besoins concernent surtout la rénovation énergétique). Ce travail prévisionnel sur les emplois et les compétences doit donc être décliné précisément dans les branches professionnelles et dans les territoires, intégrer un enrichissement des offres de formation disponibles localement, et donner lieu à des réflexions sur la mobilité des personnes ainsi que leurs conditions de travail.

Après un bref retour sur l'expérience de transition du bassin minier nord, de territoires du Pays-de-la-Loire et de Normandie, ce livret présentera diverses typologies d'acteurs français de la transition :

- Institutions et services de l'État ;
- Collectivités territoriales ;
- Associations et think tanks de l'action sociale et de la transition écologique ;
- Représentants professionnels du secteur de l'énergie ;
- Organismes de formation ;
- Programmes et instruments d'investissements soutenant une transition juste.

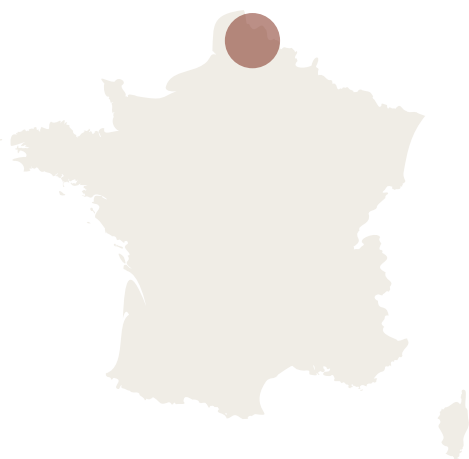
Une liste plus fournie d'acteurs – mais nécessairement non exhaustive – identifiés lors du chantier est disponible en annexe.

PARTIE 2

Focus Territoriaux

Le Bassin Minier Nord

Retour historique



Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais est un territoire d'environ 1200 km² qui, au pic de son exploitation, fournissait près de deux tiers de la production nationale en charbon. Les 270 ans d'exploitation de ses gisements houillers ont laissé derrière eux 100 000 km de galeries, 339 terrils, et plus de 7000 hectares de friches industrielles.

Au-delà des séquelles environnementales de l'activité minière, il est important de noter que celle-ci a largement structuré la région sur les plans économiques, sociaux, et culturels, et a dicté son aménagement. Le tissu urbain du bassin minier est en grande partie composé de villes-mines conçues de sorte à ce que les ouvriers puissent mener l'intégralité de leur vie autour de la mine. Dans ces quartiers, implantés sans considération du découpage communal et des coeurs de village préexistants, les compagnies minières assurent à leurs employés logement, services sociaux, sportifs et culturels. Quand les houillères sont nationalisées en 1946, c'est l'entreprise publique « Charbonnages de France » qui hérite de ces responsabilités.

Ainsi, lorsque la diminution de la production de charbon est décidée par le plan Jeanneney en 1960, l'État fait face à un défi de taille. Les Houillères du Nord-Pas-de-Calais (branche locale des Charbonnages de France) réduisent leurs effectifs de 220 000 salariés en 1947 à 62 000 en 1972.

*Plans de réduction du charbon :
violentes grèves et contestation
sociale*

- 1720 Découverte du charbon à Fresnes-sur-Escaut
- 1946 Nationalisation des Houillères de France
- 1960
- 1968 Création de la SOFIREM (Société Financière pour Favoriser l'Industrie des Régions Minières)
- 1983 Création de la FINORPA (Société de conversion du Nord-Pas-de-Calais)
- 1990 Remontée de la dernière gaillette dans le Nord-Pas-de-Calais
- 1996 Conférence Permanente du bassin Minier et création de la Mission Bassin Minier (2000)
- 2012 Inscription du bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO
- 2017 Signature de l'ERBM

Quatre options existent alors pour ces salariés :

- La retraite anticipée pour les mineurs de plus de 50 ans ayant travaillé 30 ans,
- La reconversion vers d'autres actifs des Charbonnages de France (cokerie de Drocourt, centrale charbon d'Hornaing) et vers les activités alors en développement dans la région, telles que l'automobile),
- La mutation vers d'autres bassins miniers encore en activité,
- Le licenciement.

Dans le cadre du plan social des HBNPC de 1987 – 1992, 5 400 salariés sur les 19 000 alors restants sont reclassés, la majorité partant en préretraite.

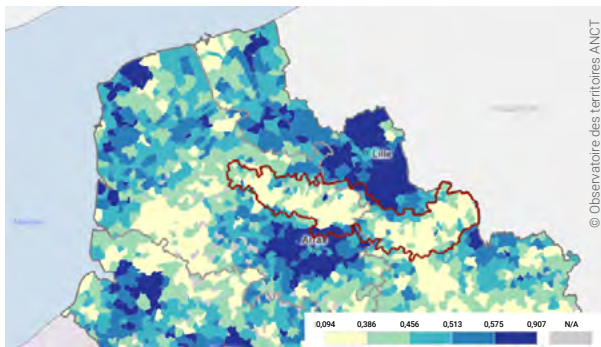
En parallèle, l'État cherche à redévelopper économiquement le bassin minier. Jusqu'en 1980, sa politique de reconversion se fait dans une logique de grands projets avec un accent mis sur la création d'emploi. C'est la société de reconversion SOFIREM (Société Financière pour Favoriser l'Industrie des Régions Minières) qui gère cette politique, et permet l'implantation de l'industrie automobile dans la région. À partir des années 1980, la reconversion économique prend une dimension plus territoriale : trois pôles de conversion, une société de conversion locale (la FINORPA), et un fonds d'industrialisation du bassin minier (FIBM) sont mis en place, donnant lieu à un nouveau renforcement du pôle automobile. À la fin des années 1990, c'est une politique plus intégrée qui voit le jour, avec de grands projets économiques de régénération urbaine, foncière et environnementale.

Finalement, le bassin minier nord a été, entre les années 1960 et aujourd'hui, le théâtre d'une succession de politiques publiques de redéveloppement : programmes européens RECHAR, FSE, INTERREG, FEDER, Contrats de Plan État-Region, politique GIRZOM de mise aux normes des voiries et réseaux, politiques de requalification des friches industrielles... Toutefois, ces politiques ont eu un effet limité sur le territoire, qui reste encore aujourd'hui très marqué par son activité minière.

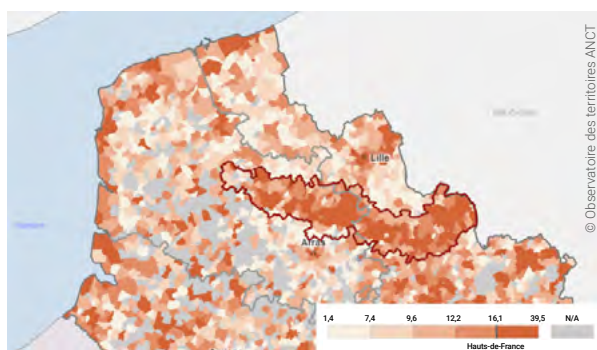
En particulier, le bassin minier nord est caractérisé par :

- Un sous-investissement dans les infrastructures d'assainissement, de transport, les équipements urbains dû à la forme de développement urbain engendré par l'activité minière ;
- Un patrimoine immobilier de plus de 74 000 logements sociaux miniers, qui sont aujourd'hui des passoires énergétiques ;
- Un paysage et un environnement fortement dégradés. L'activité minière a laissé derrière elle des sols et des eaux pollués, des friches industrielles. La région doit encore aujourd'hui œuvrer à la réhabilitation de ses sols et faire face à de nombreux risques tels que la remontée des eaux souterraines, l'émanation de gaz de mine, l'instabilité du terrain ;
- Un taux de chômage et un IDH en décrochage par rapport aux moyennes nationales et régionales (19,5 % contre 17,1 % dans la région et 10,1 % en France en 2016 d'après l'INSEE) ;
- Un problème de santé publique, avec une mortalité de 3 à 4 % par rapport à la moyenne nationale et un fort phénomène de désertification médicale ;
- Une image dégradée ainsi qu'un sentiment d'abandon de la part des habitants, qui réclament des réparations de la part de l'État.





Indice de Développement Humain Territorialisé (2019)
Source : Conseil régional Hauts-de-France



Taux de chômage des hommes de 15 à 64 ans (2019)
Source : INSEE

Loos-en-Gohelle, « ville pilote du développement durable »

Loos-en-Gohelle est une commune de 6500 habitants du Nord-Pas-de-Calais. Marquée par 140 ans d'exploitation minière, la commune a su fédérer ses habitants autour d'un projet commun de transition en misant sur la reconnaissance et la mise en valeur de sa culture minière. Dès les années 1980, alors que le mouvement général pousse à effacer toute trace de l'activité minière, la municipalité organise des événements culturels autour de ses terrils. Aujourd'hui, son carreau de fosse 11/19 (photo ci-dessous) est devenu une base d'activités dédiée au développement durable.

C'est en construisant le récit d'une histoire partagée par ses habitants que Loos-en-Gohelle réussit à impliquer ses citoyens dans la transition écologique et par cela à susciter leur engagement actif. Le développement des toitures solaires est par exemple aux mains d'une société détenue à plus d'un tiers par les Loossois.

Ainsi, Loos-en-Gohelle a été labellisée « ville pilote du développement durable » par l'ADEME en 2014 pour son approche de la transition par l'innovation sociale, l'implication citoyenne et la mise en récit. La commune est aujourd'hui à l'initiative de la Fabrique des Transitions, association visant à créer un réseau de villes pairs au niveau national.



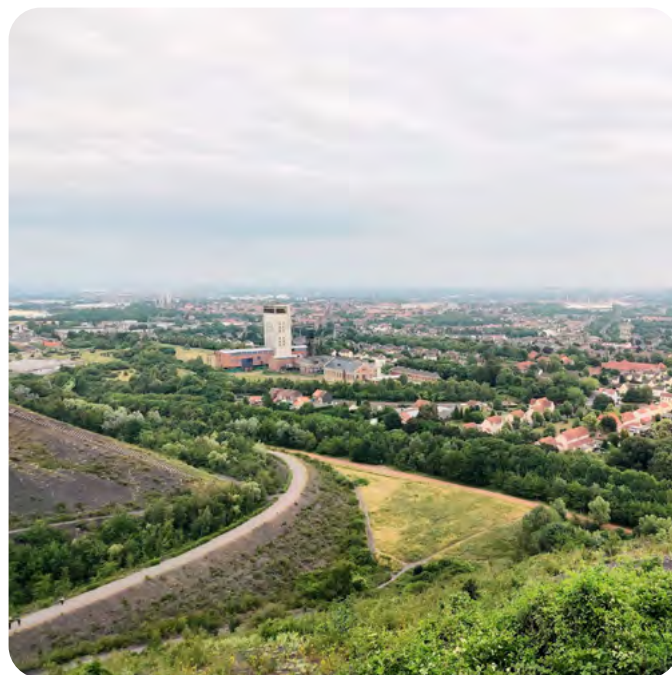
De nombreux paradoxes existent dans la reconversion de ce territoire : des emplois créés mais qui ne bénéficient pas forcément aux personnes éloignées de l'emploi, une succession de politiques publiques mais des difficultés à mettre en place un effet systémique... Plusieurs facteurs expliquent les résultats limités de la reconversion.

Tout d'abord, il s'agit d'une question d'échelle : le bassin minier nord est constitué de plus de 250 petites communes minières, réparties sur deux départements, parfois situées à cheval sur plusieurs communes administratives, avec des niveaux d'ambition et de ressources très variables. Alors que certaines communes, comme Loos-en-Gohelle, ont réussi à créer une dynamique de transition, d'autres n'ont pas réussi à rebondir. C'est un territoire sans cohérence administrative, dont l'unité ne tient qu'aux 270 ans partagés d'exploitation minière.

De plus, l'activité minière a laissé de profondes séquelles sur tous les aspects du territoire, appelant à la fois des réponses de temps court (projets de requalification de friche, assainissement de sols) et des réponses de plus long terme (développement d'activités économiques), qui peinent à s'articuler entre elles. À ces difficultés structurelles s'ajoute un sentiment persistant d'abandon des habitants du bassin minier par l'État. En effet, après avoir été érigés comme héros de la reconstruction post Seconde Guerre mondiale, les mineurs font rapidement face à

une chute de leur statut social et ressentent leur faible rétribution, la dégradation de leurs conditions de vie et de travail, ainsi que le ralentissement de l'activité minière comme une trahison. C'est dans ce contexte de tension sociale que s'est déroulée la fin progressive de l'activité minière, dont le calendrier est resté incertain jusque dans ses dernières années. En outre, la question floue du statut des mineurs étrangers ainsi que des dysfonctionnements dans le versement des prestations et dans les droits qui avaient été garantis aux mineurs ont contribué à éroder la confiance accordée à l'État.

Face à ces problématiques, les acteurs locaux cherchent aujourd'hui à construire la cohésion du territoire à l'échelle du bassin minier en revalorisant leur histoire partagée. L'inscription du bassin minier à la liste du Patrimoine mondial en 2012, portée par l'ancien maire de Loos-en-Gohelle Jean-François Caron, permet aux divers organismes impliqués dans la revitalisation du territoire de construire une vision partagée du bassin minier et de se projeter dans une dynamique de long terme où la culture est vue comme vecteur de développement.



Les centrales charbon françaises et leurs territoires

Enjeux territoriaux actuels

La Stratégie nationale bas-carbone (SNBC), adoptée en avril 2020, a prévu la fermeture des quatre dernières centrales françaises de production d'électricité à base de charbon : Gardanne-Meyreuil (Bouches du Rhône), le Havre (Normandie - Axe Seine), Cordemais (Loire Atlantique) et Saint Avold (Grand Est). La fermeture de ces centrales, qui représente la destruction d'environ 740 emplois directs et 770 emplois indirects, s'inscrit dans les quatre territoires concernés dans une **dynamique de transition plus large** avec des répercussions très importantes sur l'emploi et les besoins en compétences. En effet, les territoires environnant ces quatre centrales concentrent également près de 55% des émissions nationales des quatre secteurs industriels les plus polluants : la cokéfaction et le raffinage, l'industrie chimique, la métallurgie et la fabrication de produits minéraux non métalliques. La transition de ces secteurs concerne ainsi 18 249 salariés sur le territoire Grand Est (Saint-Avold), 16 984 salariés sur le territoire Normandie Axe Seine & Bresle (Havre), 11 675 salariés sur le territoire Bouches du Rhône (Gardanne), 2 963 salariés sur le territoire Cordemais. En plus des Pactes de Territoires signés en 2020 prévoyant leur diversification économique, ces quatre territoires bénéficient également du Fonds Européen pour une Transition Juste.

Pays-de-la-Loire - Territoire de Cordemais

L'activité économique du territoire de Cordemais (39 000 habitants) est organisée autour de son grand port maritime, le port de Nantes-Saint-Nazaire. La centrale à charbon de Cordemais joue un rôle clé dans l'écosystème industriel de la zone : en plus d'approvisionner le territoire en électricité, la centrale génère environ 800 emplois directs et indirects chez les sous-traitants, dans le secteur des services, dans les professions maritimes... Plus largement, le secteur des énergies non renouvelables emploie près de 2 500 personnes dans le territoire et occupe plusieurs sites, infrastructures, terminaux du port, qui devront être réhabilités et réaffectés. Par conséquent, le déclin des secteurs liés aux énergies fossiles entraînera des répercussions importantes sur l'ensemble du complexe industriel et portuaire, qui s'ajouteront à celles déjà engendrées par la fermeture de la centrale thermique.

En réponse à ces transformations et pour continuer à assurer la sécurité énergétique de son territoire, le territoire de Cordemais cherche à développer en son sein les secteurs des énergies renouvelables (notamment l'éolien offshore) et de la rénovation énergétique des bâtiments. Pour ces secteurs qui n'étaient pas traditionnellement présents sur le territoire, un effort doit être fait afin de mieux **accompagner et orienter les demandeurs d'emplois** et de développer des **formations vers les filières d'avenir** qui seraient en capacité d'absorber des publics fragilisés par la transition écologique. En outre, l'accompagnement de nouveaux publics vers ces filières contribuera à résoudre les tensions résultant des départs massifs à la retraite prévus sur le territoire et à pallier le manque de main-d'œuvre disponible.



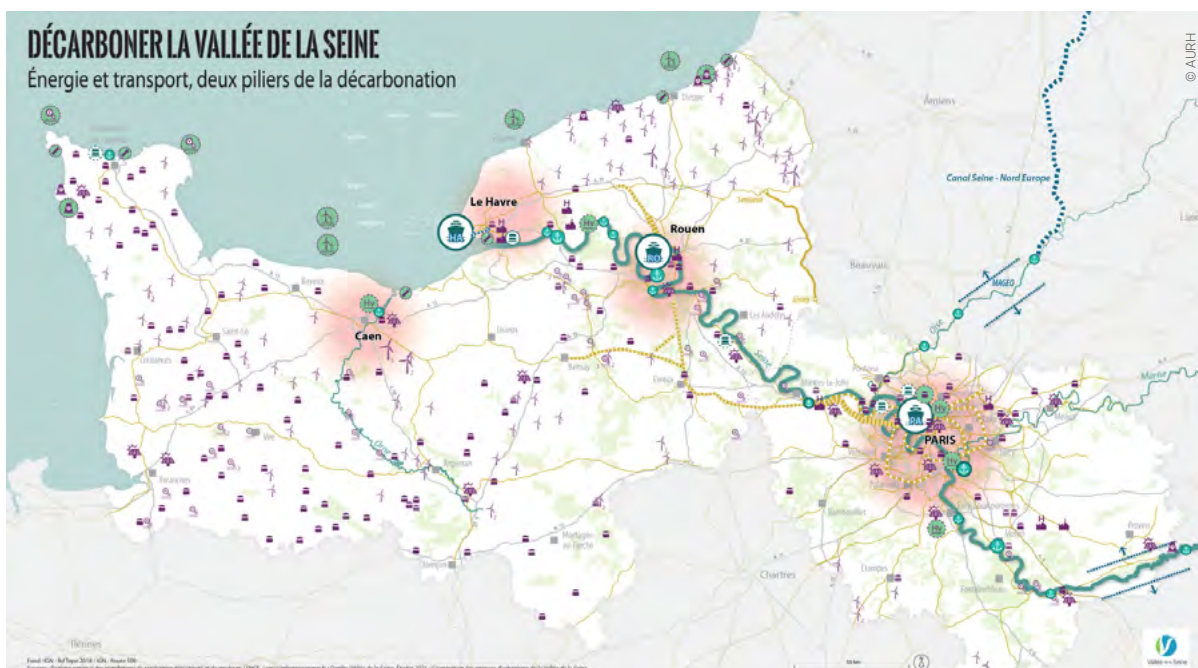
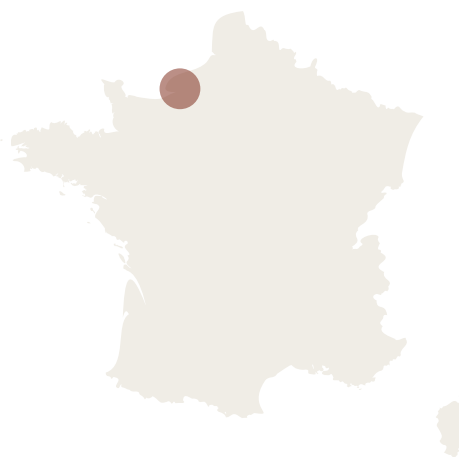
Source : Préfecture de Loire Atlantique, 2020

Normandie - Axe Seine

Débutant sur la rive nord de l'estuaire de la Seine, l'axe Seine de Normandie est un territoire clé pour le développement du Nord de la France. Il abrite notamment le deuxième grand port maritime (GPM) de France, le grand port maritime du Havre, autour duquel s'est développée une activité industrielle dense. Dans ce territoire de 1,1 millions d'habitants, plus de **10 000 emplois** (soit 15 % de l'emploi industriel), en grande partie peu qualifiés, dépendent des secteurs de la cokéfaction, du raffinage et de la chimie. De plus, la transition du tissu industriel risque d'accentuer le phénomène de **déclin démographique** déjà existant, en particulier chez les jeunes. Entre 2008 et 2018, la part des 15 -29 ans a diminué de 7,9 % dans la Vallée de la Seine.

Par conséquent, le recrutement massif engendré par la stratégie de développement des industries vertes pousse les collectivités locales à réfléchir à la question de l'**adaptation de l'offre de formation locale** à travers des partenariats avec les organismes de formations locaux (campus des transitions de Caen, CEINE, Campus d'Excellence Normand des Energies) et à

accroître l'**attractivité du territoire**, notamment via le renforcement de sa connexion ferroviaire avec la région parisienne. Dans cette optique, l'ouverture sur la façade maritime et la présence d'infrastructures industrielles constituent des atouts de taille pour ce territoire connectant le Havre à Rouen et plus loin à Paris.



Source : Vallée de la Seine, 2022

PARTIE 3

Fiches acteurs

STATUT JURIDIQUE	BUDGET	SOURCES DE FINANCEMENT	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Établissement public national à caractère industriel ou commercial (EPIC)	146 M€ (2022)	Subventions, contrats, conventions	1 011



Jean-Philippe Rançon <jp.rancon@brgm.fr>
Directeur Adjoint pour l'international

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), le Service géologique national, est l'établissement public de référence dans les applications des sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol dans une perspective de développement durable et de transition énergétique. Partenaire de nombreux acteurs publics et privés, le BRGM place la recherche scientifique, l'expertise et l'innovation au cœur de ses actions. Ces dernières s'inscrivent dans le cadre de 6 grands enjeux scientifiques et sociétaux :

- Géologie et connaissance du sous-sol ;
- Gestion des eaux souterraines ;
- Risques et aménagement du territoire ;
- Ressources minérales et économie circulaire ;
- Transition énergétique et espace souterrain ;
- Données, services et infrastructures numériques.

Ces enjeux se déclinent sous forme de **projets de recherche appliquée, d'appui aux politiques publiques de la France** (expertises et études, diffusion de la connaissance vers la société civile) et d'**actions de coopération internationale** (soutien à la politique de coopération française, appui aux organismes de financement - dont l'AFD, soutien aux politiques de développement des États, participation aux travaux des instances géologiques internationales) et aussi de prestations pour le secteur privé en France et à l'étranger.

L'enjeu Risques et Aménagement du territoire comprend la gestion des impacts miniers sur le sol et le sous-sol. Cette thématique transverse est l'objet d'activités de recherche (phytostabilisation des résidus miniers, traitement des eaux minières, etc.), d'expertises (études environnementales, hydrogéologiques, etc.), de projets internationaux (renforcement de capacités, audit de sites miniers, etc.).

L'une des particularités du BRGM est d'assurer, à la demande de l'État français, la gestion opérationnelle de l'après-mine sur l'ensemble du territoire. Ainsi, depuis 2006 le Département Prévention et Sécurité Minière (DPSM) du BRGM assure la surveillance et

les travaux de mise en sécurité des sites miniers qui sont sous la responsabilité de l'État. Dans ce cadre, ses deux objectifs sont :

- de garantir la sécurité des biens et des personnes dans les anciennes zones minières ;
- de maintenir les compétences techniques minières à cet effet, conserver le savoir-faire.

Ses principales missions d'après-mine sont les (1) travaux de mise en sécurité programmés ou implantation d'ouvrages surveillés en qualité de maître d'ouvrage délégué, (2) la surveillance d'ouvrages miniers (code minier et code de l'environnement) et (3) la gestion du système d'information, conservation des archives techniques minières et participation au renseignement minier. Avec un budget annuel de 25 M€ et 90 personnes mobilisées, le DPSM suit un total de 2000 ouvrages miniers en France.

Le BRGM est également fortement impliqué dans des initiatives internationales d'après-mine ; ainsi, le BRGM :

- participe à l'ISO/TC 82/SC 7, le groupe de travail qui développe les normes internationales sur la fermeture et la gestion de la restauration des mines. Plusieurs normes sont publiées ou en cours de publication : terminologie (ISO 20305), planification de la fermeture et de la restauration des mines (ISO 21795-1 & 2) et la gestion des héritages miniers (ISO 24419-1 et 2) ;
- est partenaire du réseau Européen COST-Recovery of Mining District Network (<https://www.cost.eu/actions/CA22138/>). Fort de 28 pays participants (74 scientifiques, 60 organisations), il se concentre sur la législation, la gouvernance et la gestion des héritages miniers, le financement et les techniques de réhabilitation et de suivi pour améliorer la gestion et minimiser les impacts après-mine ;
- est également partenaire du projet européen Coal Heritage (<https://coalheritageproject.eu/>) qui vise à la conservation et à la valorisation du patrimoine des mines de charbon en tant que patrimoine culturel de l'UE.

Positionnement JET (cadre AFD)

PLANIFICATION ET GOUVERNANCE INCLUSIVES

- Prospective, stratégie de long terme et planification

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, TRAVAILLEURS ET TERRITOIRES IMPACTÉS

- Soutien à la création d'emplois décents et aux filières d'avenir
- Soutien à l'évolution des territoires impactés

Activités JET

- Mise en sécurité et redéveloppement de sites miniers
- Valorisation du patrimoine minier

STATUT JURIDIQUE	BUDGET	SOURCES DE FINANCEMENT	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Groupe d'Intérêt Public (GIP)	1,5 M€	37 % Région Hauts de France, 16 % État, 25 % ADEME, Départements Nord et Pas-de-Calais, Collectivités, Europe, Privé et associatif et autres	20



Emmanuel Bertin <ebertin@cerdd.org>
Directeur

Le CERDD est le deuxième Groupe d'Intérêt Public de France. Sa mission est de **stimuler le développement durable auprès des acteurs locaux et des élus de la région Hauts-de-France** et de mettre à disposition des ressources pour leur permettre d'accélérer leurs projets de transition. Il exerce un métier de veille, d'animation de réseaux, d'organisation événementielle et anime des observatoires tels que l'Observatoire Déchet-Matière ou l'Observatoire Climat Hauts-de-France.

Pour le CERDD, la question de la mise en récits des transitions devient fondamentale. Pas seulement dans l'optique de bâtir de nouveaux imaginaires nous offrant une capacité de nous projeter (dans un monde sobre par exemple), mais surtout dans l'optique d'une conduite du changement profond dans les territoires, les organisations et individus. La dynamique de mise en récits portée par le CERDD repose sur une approche narrative qui encourage les collectifs de travail à se définir à travers des identités et des histoires alternatives, permettant ainsi de libérer de nouvelles possibilités d'action et de relation.

Par ailleurs, le CERDD encourage des démarches participatives et de co-construction en diffusant des ressources variées (publication, fiches initiatives, vidéos, podcast, etc.) via des modalités diverses

(accompagnements, ateliers, newsletter, etc). Le concept de Dialogue Territorial développé avec les partenaires du CERDD est une voie d'innovation sociale particulièrement recherchée. Dans le Pays d'Opale (62), le projet Archipel se déploie en 2023 et 2024 pour la mise en récits de l'adaptation au changement climatique en utilisant l'émotion comme vecteur d'engagement et de motivation. L'arrivée d'une Résidence-mission, d'un photographe et d'écoutes territoriales susciteront une dynamique d'implication.

Dans le reste de la France, le CERDD intervient ponctuellement via le réseau Fabrique des Transitions, réseau de 400 territoires et acteurs engagés dans la transition écologique. Il sensibilise plus largement au développement durable grâce aux :

- **DDTours**, des voyages apprenants sur des territoires ayant mené des approches systémiques de transition permettant aux participants d'ancrer leur engagement dans des exemples concrets. 40% des participants de ces voyages sont extérieurs à la région Hauts-de-France, 10% viennent de l'étranger ;
- Les **ambassadeurs du développement durable**, 110 personnes s'impliquant bénévolement pour diffuser les démarches du CERDD.

Positionnement JET (cadre AFD)

PLANIFICATION ET GOUVERNANCE INCLUSIVES

- Gouvernance inclusive et participation citoyenne

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, TRAVAILLEURS ET TERRITOIRES IMPACTÉS

- Soutien à l'évolution des territoires impactés

Activités JET

- Mise en place de démarches participatives autour de la transition écologique au sein des territoires miniers

STATUT JURIDIQUE	BUDGET	SOURCES DE FINANCEMENT	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Établissement public à caractère administratif (EPA)	11 M€ (2015)	Subventions de l'État, réponses à appels d'offres et conventions	117



Matteo Sgarzi <matteo.sgarzi@cereq.fr>
Responsable relations internationales
Liza Baghioni <liza.baghioni@cereq.fr>
Chargée d'études, responsable de C>Terre

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications est un organisme d'études et de recherches au service des acteurs de la formation, du travail et de l'emploi. Il a pour mission de mieux connaître et comprendre les liens entre qualifications, formations et emploi, leurs évolutions et d'éclairer les politiques publiques en matière de formation et d'emploi. Le Céreq peut ainsi être sollicité par les institutions afin d'évaluer leurs politiques publiques ou formuler des propositions.

Depuis le début des années 2010, le Céreq s'est emparé de la problématique des besoins en qualifications et formations liées à la transition écologique. En 2015, le Céreq a signé une convention avec le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD). Plus récemment, le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) de 2018-2022 a donné lieu à une deuxième vague de travaux menés dans le cadre du projet « C>Terre ». Ce projet, qui s'est achevé à la fin de 2022, portait sur trois sujets :

- La formation et l'insertion professionnelle dans les métiers de la transition écologique ;
- La gestion des compétences, notamment vertes, au sein des branches professionnelles ;
- La transformation des pratiques de travail et des métiers liés à la transition écologique.

Le Céreq bénéficie d'un réseau partenarial fourni. Il est notamment membre de l'observatoire national des emplois et des métiers verts (Onemev) aux côtés, de l'ADEME, du CGDD, de l'INSEE... Il est également en contact régulier avec France Travail.

Bibliographie C>Terre

- *Working Paper no 12, De la RSE à l'écologisation : des chemins de traverse ?* E. Sulzer
- *Working Paper no 13, Dynamiques de travail et de formation au prisme de la transition écologique : que font les normes environnementales au travail et à la formation des salariés ?* D. Beraud, A. Delanoë, N. Moncel
- *Working Paper no 14, Une écologisation à deux visages dans le commerce : répondre aux attentes de la clientèle et la sensibiliser aux nouvelles normes de production.* M. Hocquelet, S. Mahlaoui
- *Working Paper no 15, EDEC et transition écologique, un instrument d'action publique qui verdit les politiques de branches ?* Aline Valette-Wursthén
- *Working Paper no 16, Quelles sont les trajectoires d'insertion des jeunes dans les métiers de la transition écologique ?* N. Moncel, Z Mazari

Positionnement JET (cadre AFD)

PLANIFICATION ET GOUVERNANCE INCLUSIVES

- Prospective, stratégie de long terme et planification

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, TRAVAILLEURS ET TERRITOIRES IMPACTÉS

- Accompagnement des travailleurs des filières en déclin
- Soutien à la création d'emplois décents et aux filières d'avenir

Activités JET

- Travaux sur l'évolution des formations, qualifications et métiers dans le cadre de la transition écologique

STATUT JURIDIQUE	SOURCES DE FINANCEMENT	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Réseau d'établissements d'enseignement secondaire et supérieur, de formation initiale et continue	Réponses à appels à projets	Entre 1 et 5



Anabelle Moriceau <anabelle.moriceau@acgrenoble.fr>
Directrice Opérationnelle

Le Campus des Métiers et Qualifications d'Excellence Smart Energy Systems basé en Auvergne-Rhône-Alpes réunit les acteurs économiques et les acteurs de l'éducation de la région autour des thématiques de la transition énergétique et des réseaux intelligents. Il a un rôle d'**innovation et d'initiative** dans les thématiques de l'éducation et de la formation professionnelle.

Le CMQE compte parmi ses membres :

- Des établissements scolaires et d'enseignement supérieur (Université Grenoble Alpes, Grenoble INP, réseau de lycée de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,...), Des centres de formation d'apprentis (CFA, notamment les CFA d'entreprise telles que EDF, Engie, Schneider Electric...);
- Des organismes de formation continue (GRETA, AFPA, INES, Pôle formation Isère);
- Des laboratoires de recherche (laboratoire de l'Université Grenoble Alpes, CEA...);
- Des entreprises (Schneider Electric, Engie, RTE, Enedis, GRDF, GRTgaz, Prodeval, Waga Energy, Vekor, Supergrid Institute);
- Des syndicats d'énergie;
- Des collectivités territoriales;
- Des associations et fondations (Missions Locales, Maison pour la science, etc.).

Le CMQE Smart Energy Systems fonctionne par **réponse à appels à projets**, dans le cadre par exemple de Contrats de plan État- Région ou de France 2030. Il est lauréat d'un plan d'investissement d'avenir, et partenaire de deux AMI CMA (École de la Batterie et AMHY). Le CMQE mène actuellement des projets s'articulant autour de 4 grands axes, dont voici quelques actions emblématiques :

- **L'attractivité des filières de la transition énergétique.** En partenariat avec des chercheurs en sciences humaines et en psychologie, le CMQE travaille avec des collégiens sur la connaissance et l'attractivité des métiers de la transition énergétique;
- **La fabrique des compétences**, un démonstrateur visant à développer les compétences transversales pour les techniciens et à former les formateurs en France, coloration de BTS et BUT « gaz verts »;
- Une action au niveau **international**, avec des projets de formation de formateurs notamment au Liban et au Kenya, et un projet européen Erasmus+, GreenTech, visant à la création de modules de formation à la Transition énergétique, à destination des techniciens;
- **La création d'une plateforme technologique Smartgrids** constituée de plusieurs plateaux techniques interconnectés, réunissant une variété d'acteurs (ENSE3, IUT1 Grenoble, Institut des Métiers et de techniques, lycée Pablo Neruda, Schneider Electric, l'Institut Smartgrids...).

Positionnement JET (cadre AFD)

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, TRAVAILLEURS ET TERRITOIRES IMPACTÉS

- Soutien à la création d'emplois décents et aux filières d'avenir

Activités JET

- Dialogue entre différents acteurs économiques et instituts de formation
- Initiatives autour de l'adaptation du système de formation aux besoins de la transition énergétique

STATUT JURIDIQUE	BUDGET	SOURCES DE FINANCEMENT	NOMBRE D'EMPLOYÉS	NOMBRE D'ADHÉRENTS
Association Loi 1901	2,4 M€ (2022)	48 % ventes et prestations, 17 % financements publics nationaux, 12 % mécénat et dons, 8 % adhésions, 6 % fondations et entreprises, 1 % avance et transferts de charge	26	300



L'équipe salariée du CLER

Créé en 1984, le CLER – Réseau pour la transition énergétique – est une association agréée pour la protection de l'environnement. Le CLER anime un réseau divers incluant agences locales de l'énergie, collectivités locales, bureaux d'études, fédérations et syndicats professionnels, organismes de formation et associations, autour des thématiques suivantes :

- La **sobriété** : mise en réseau des acteurs professionnels sur la sobriété (via le réseau Sobriété co-animé avec l'association Virage Énergie) pour accompagner la montée en compétences ;
- L'**efficacité et la rénovation énergétique** : animation du Réseau des acteurs de l'efficacité énergétique, campagne « Cool Products » pour l'éco-conception et l'étiquetage énergétique des appareils, Initiative Rénovons ;
- La **précarité énergétique dans le logement** : animation du réseau RAPPEL d'acteurs contre la précarité énergétique, programme Slime de repérage et accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique ;
- Les **territoires** : animation du réseau Territoires à énergie positive ;
- Les **énergies renouvelables** : animation du Collectif pour l'énergie citoyenne et animation d'un réseau des acteurs des énergies renouvelables territoriales ;
- La **mobilité** : programme TIMS pour une mobilité durable et solidaire porté avec AURA-EE, le réseau Mob'In et le RARE ;

- La **transition énergétique en général** : publication de la revue trimestrielle *Notre énergie*, d'articles de décryptage et de publications expertes et animation d'un Centre de ressources.

La diversité des acteurs fédérés par le CLER permet à l'association d'acquérir un ancrage territorial important et ainsi de la **légitimer** dans son dialogue avec les instances nationales telles que le Conseil supérieur de l'énergie ou le Conseil supérieur de la construction de l'efficacité énergétique. Ainsi, l'association **formule régulièrement des propositions dans le cadre de débats autour de projets de loi**, comme le projet de loi Climat et résilience de 2021. Le CLER a pu notamment militer avec l'Initiative Rénovons pour l'interdiction de location des passoires énergétiques d'ici 2028, actée en 2021.

Le CLER porte dans sa charte depuis 2018 des éléments constitutifs d'une transition juste, tels que « **la volonté de mettre l'énergie au cœur du développement économique durable des territoires et au service de l'emploi** », « **la conviction qu'un changement d'organisation et un renforcement de la démocratie participative pourront seuls permettre la nécessaire réappropriation des questions énergétiques par les acteurs de terrain** », et « **l'idée que ce changement de modèle doit s'opérer dans la solidarité tous azimuts** ». Ces valeurs se déploient concrètement dans la vie associative du CLER et dans les actions menées, via les quatre types de métiers exercés par l'équipe salariée : l'animation de réseau, le plaidoyer, le déploiement de programmes opérationnels et l'information-communication.

Positionnement JET (cadre AFD)

PLANIFICATION ET GOUVERNANCE INCLUSIVES

- Gouvernance inclusive et participation citoyenne

POLITIQUES PUBLIQUES VOLONTARISTES ET PROTECTRICES

- Orientation des dépenses publiques
- Soutien à une tarification abordable

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, TRAVAILLEURS ET TERRITOIRES IMPACTÉS

- Soutien à l'évolution des territoires impactés

Activités JET

- Lutte contre la précarité énergétique
- Intégration de la transition énergétique dans les enjeux des territoires, notamment à travers l'emploi et la participation citoyenne
- Plaidoyer auprès des instances gouvernementales

STATUT JURIDIQUE	BUDGET	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Établissement Public National d'Enseignement (Grande école)	15 M€ (2022)	54 en 2022, 58 en 2023	90



Arnaud Emeriau <arnaud.emeriau@en3s.fr>
Directeur de la Stratégie internationale

Laurence Mayer <laurence.mayer@en3s.fr>
Responsable du Département des Relations Internationales

L'École Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale (EN3S) forme les cadres supérieurs et les dirigeants de la protection sociale. Elle assure la transmission et la production de connaissances autour des enjeux de la protection sociale et accompagne sa transformation.

L'EN3S mène des réflexions sur les **évolutions de la protection sociale liées à la transition écologique**, et notamment sur la décarbonation des branches de la sécurité sociale française et risques sociaux assurés par la sécurité sociale française. Les accompagnements effectués par l'EN3S proposent une démarche structurante aux organismes de sécurité sociale visant la **conciliation de l'atteinte d'objectifs de responsabilité environnementale et des objectifs de performance** qui sont exigés en termes de service public.

L'EN3S propose depuis plusieurs années des formations continues pour accompagner les organismes dans leur démarche RSO (voyage apprenant développement durable, formation « Accompagner une démarche de transition écologique »...).

Les élèves de la formation initiale de l'EN3S ont travaillé en 2022 sur des rapports de recherche-action qui ont porté sur des thématiques liées à la transition écologique (« Santé environnementale : quelle place pour les organismes de sécurité sociale ? » et « Réduire la contribution au changement climatique des prestations versées par la branche famille : quels leviers dans et autour des COG ? »).

En 2022, l'École a co-financé un projet de recherche « Pros+Eco » avec le LiRS de l'Université Rennes 2. Le rapport final a été publié en juin 2023.

En mars 2023, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie a lancé une étude avec le Shift Project co-financée par l'EN3S et portant sur la **décarbonation de la branche autonomie**, qui gère les dépenses liées à l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap, et de ses établissements médico-sociaux. Cette étude devrait proposer des mesures graduelles de décarbonation début 2024.

L'EN3S cherche plus généralement à **sensibiliser les cadres supérieurs français** et des pays partenaires aux enjeux de la transition écologique. L'École accueille régulièrement des délégations d'agents de direction, gestionnaires de caisses prestataires, cadres et managers stratégiques, d'Afrique de l'Ouest et en particulier du Sahel, qui suivent leurs formations.

En France, l'EN3S cherche à **identifier des experts français au sein des caisses nationales** capables de porter les problématiques de transition écologique juste. L'École a lancé en partenariat avec les caisses nationales françaises de sécurité sociale une [grille de repérage des experts](#) pour des missions à l'international visant à identifier plus finement, et en amont, des candidats experts au sein d'un organisme public ou privé, d'un réseau ou d'une branche dans les domaines de la santé et de la protection sociale pour renforcer et professionnaliser l'action internationale française.

Positionnement JET (cadre AFD)

POLITIQUES PUBLIQUES VOLONTARISTES ET PROTECTRICES

- Orientation des dépenses publiques

Activités JET

- Décarbonation des services sociaux
- Formation des cadres dirigeants de la protection sociale aux enjeux de transition écologique
- Identification d'experts français de la transition écologique (juste) au sein des caisses nationales

STATUT JURIDIQUE	BUDGET	SOURCES DE FINANCEMENT
- / (Programme)	200 M€ (2017-2027)	État, région Hauts-de-France, Départements du Nord et du Pas-de-Calais, EPCI du bassin minier



Mélanie Delots <melanie.delots@hautsde-france.gouv.fr>
Directrice ERBM à la préfecture
Adam Prominski <adam.prominski@hautsdefrance.fr>
Responsable ERBM à la région

L'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM) est un contrat de 10 ans signé en 2017 entre l'État, la région Hauts-de-France et 8 intercommunalités pour 10 ans. Son objectif est d'accélérer le développement du territoire et d'améliorer les conditions de vie pour ses habitants, qui souffrent encore de graves difficultés sociales et économiques.

L'ERBM intervient sur quatre thématiques :

L'amélioration du cadre de vie :

- Rénovation des logements des cités minières ;
- Déploiement de réseaux de chaleur urbains (90 % des logements ont des chaudières à gaz individuelles), dont certains alimentés par gaz de mine ;
- Développement des centre-villes ;
- Développement des mobilités routières et ferroviaires ;
- Développement des espaces verts sur les terroirs, aménagement de pistes cyclables et trames vertes et développement du tourisme.

Le soutien à l'insertion et à la création d'emplois :

- Dispositif d'exonération fiscale des entreprises, bénéficiant pour l'instant majoritairement à de petites entreprises artisanales.

La lutte contre le décrochage :

- Internats d'excellence, cordées de la réussite et développement de l'apprentissage ;
- Soutien à la filière d'éco-construction grâce à la mise en place de partenariats avec des centres de formation et des clauses d'insertion dans les appels d'offre ;
- Implantation de gigafactories de batteries électriques.

L'amélioration du bien-être :

- Développement de la culture autour de l'inscription UNESCO de 353 éléments miniers et du Louvre Lens ;
- Soutien au développement de l'ancienne caisse d'assurance des mineurs, reconvertie en offre de soin ouverte à tous rétablissant l'ancien modèle de dispensaires, et de l'hôpital de Lens ;
- Mobilisation des acteurs locaux en faveur de la santé des femmes et de l'alimentation.

De manière plus générale, l'ERBM a pour but de renforcer les ressources internes à la région pour faciliter un développement endogène du territoire. Le programme cherche ainsi à développer les capacités d'ingénierie des acteurs de la région, ainsi que le niveau d'implication de ses citoyens pour assurer la résilience du territoire.

Positionnement JET (cadre AFD)

PLANIFICATION ET GOUVERNANCE INCLUSIVES

- Gouvernance inclusive et participation citoyenne

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, TRAVAILLEURS ET TERRITOIRES IMPACTÉS

- Accompagnement des travailleurs des filières en déclin
- Soutien à la création d'emplois décents et aux filières d'avenir
- Soutien à l'évolution des territoires impactés

Activités JET

- Aménagement d'un territoire post-minier
- Redynamisation économique d'un territoire
- Développement du capital humain du territoire

STATUT JURIDIQUE	BUDGET	SOURCES DE FINANCEMENT	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Service central d'un ministère	~15 M€ (2015)	État	~100



Mathilde Viennot <mathilde.viennot@strategie.gouv.fr>
Cheffe de projet, experte des inégalités et protection sociale

France Stratégie est une institution autonome rattachée au Premier ministre, qui produit des **travaux d'évaluation et de prospective contribuant au débat public autour des enjeux sociaux, économiques et environnementaux**. Son activité se divise en 4 départements :

- Le département Travail Emploi Compétences ;
- Le département Société et Politiques sociales ;
- Le département Économie ;
- Le département Développement Durable et Numérique.

Les études réalisées par France Stratégie, qui sont réparties à parts égales entre commandes de l'État, rapports d'évaluation des politiques publiques de l'État et thématiques portées par les experts de l'organisme, sont menées avec des collaborateurs venant des 4 départements.

Plusieurs rapports de France Stratégie plaident pour une transition juste, notamment :

- Le rapport « *Soutenabilités ! Orchestrer et planifier l'action publique* », publié en mai 2022, interroge la soutenabilité des politiques publiques françaises et la manière dont elles peuvent réduire les inégalités sociales au regard de la transition écologique. Ce rapport met en lumière la **triple mission de la protection sociale** dans la transition : **réparer les ménages les plus touchés par les dommages climatiques**, qui sont majoritairement les ménages les plus modestes, **motiver un changement vers des modes de consommation plus sobres**, tout en continuant d'être un **filet aux risques sociaux** déjà couverts ;

- Le rapport « *Incidences économiques de l'action pour le climat* » (rapport « Pisani-Ferry »), publié en mai 2023, souligne le caractère inégalitaire de la transition et appelle à une **répartition plus juste de l'effort conséquent** qu'elle nécessite.

Pour l'élaboration de ces rapports, France Stratégie a pu notamment s'appuyer sur des modèles de simulation du CGDD (Commissariat Général au Développement Durable) et de l'OFCE (l'Observatoire Français de Conjonctures Économiques) permettant de **modéliser les impacts sur les émissions des modes de consommation des ménages selon leurs revenus**.

Au-delà de ces travaux de diagnostic, France Stratégie travaille depuis le début de l'année 2023 sur les outils pouvant être mis en place pour que la transition soit la plus juste possible. Une réflexion est notamment menée sur la **mutualisation des risques climat, le cas échéant à travers une transformation du système de protection sociale**.

France Stratégie attire l'attention sur la nécessité d'agir non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan sociologique. En effet, la transition juste doit également passer par un renversement des symboles de société qui jusqu'alors mettaient en valeur les modes de consommations des populations les plus aisées. Pour cela, il est indispensable que les **territoires soient activement engagés dans la transition** : ce sont les collectivités qui, placées au contact direct des habitants, ont le pouvoir d'influer sur la perception des mesures de transition écologique.

Positionnement JET (cadre AFD)

PLANIFICATION ET GOUVERNANCE INCLUSIVES

- Prospective, stratégie de long terme et planification
- Programmation équitable des moyens

POLITIQUES PUBLIQUES VOLONTARISTES ET PROTECTRICES

- Orientation des dépenses publiques
- Financement équitable de l'effort national

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, TRAVAILLEURS ET TERRITOIRES IMPACTÉS

- Accompagnement des travailleurs des filières en déclin

Activités JET

- Travaux autour des impacts de la transition sur l'économie et les ménages les plus modestes
- Travaux sur les évolutions de la protection sociale au regard de la transition
- Réflexions autour des mesures permettant la mutualisation des risques environnementaux et sociaux et de la distribution des efforts de transition
- [Prospectives autour de l'emploi : voir [fiche Réseau emplois Compétences](#)]



GIMELEC

STATUT JURIDIQUE	SOURCES DE FINANCEMENT	NOMBRE D'EMPLOYÉS	NOMBRE D'ADHÉRENTS
Syndicat Professionnel	Cotisations	19	200+



Joël Vormus <jvormus@gimelec.fr>
Directeur des Affaires Publiques et de la communication

Le GIMELEC est un groupement d'industriels représentant la **filière électronumérique française**. En tant que syndicat professionnel, ce groupement sert de plateforme de collaboration entre les différentes entreprises qu'il fédère.

En réponse aux difficultés croissantes de recrutement rencontrées par la filière, GIMELEC a participé en 2020 à l'étude menée dans le cadre de l'Engagement de Développement de l'Emploi Compétences (EDEC) de la filière électrique. Ce travail a notamment permis d'effectuer une **projection des emplois à horizon 2030, identifier les métiers déjà en tension, ainsi que d'apporter des recommandations autour de la formation professionnelle, l'attractivité de la filière et le rôle des territoires dans l'anticipation des besoins en emplois et compétences**.

Le GIMELEC participe actuellement au **projet des écoles des réseaux pour la transition énergétique**. Ce projet, lancé le 20 mars 2023, est mené en partenariat avec les acteurs des réseaux électriques Enedis, RTE, FNTF, SERCE, SNER, SYCABEL, et a pour objectif d'augmenter la taille du vivier de recrutement existant afin de permettre aux entreprises des réseaux électriques réunis en filière d'**assurer les recrutements nécessaires à leur activité**.

Ce projet comporte 3 volets :

- L'**ouverture de classes** « réseaux électriques » en Bac professionnel en septembre 2024 et de classes en BTS d'électrotechnique ;

- La **formation des formateurs et l'adéquation des contenus de leurs programmes**, qui ne répondent pas suffisamment aux besoins de la filière électrotechnique ;
- Des réflexions quant au **déploiement d'offres de formations en électronique dans des zones où celles-ci manquent** qui pourrait offrir la possibilité aux salariés de la filière d'exercer temporairement une activité d'enseignement en échange d'un complément de salaire ou en fin de carrière.

De manière générale, les opérateurs de réseaux électriques et le tissu industriel de la filière travaillent ensemble à **nouer des liens localement avec les lycées professionnels volontaires**. Par ailleurs, suite à la croissance de leurs besoins en recrutement, le consortium composé des entreprises RTE, ENEDIS, SYCABEL GIMELEC, FNTF, SNER, relance un diagnostic de filière à travers un AMICMA (Appel à Manifestation d'Intérêt Compétences et Métiers d'Avenir).

Positionnement JET (cadre AFD)

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, TRAVAILLEURS ET TERRITOIRES IMPACTÉS

- Soutien à la création d'emplois décents et aux filières d'avenir

Activités JET

- Diagnostic des besoins en compétences et évolutions des métiers à la lueur de la transition énergétique via l'EDEC
- Ouverture d'écoles des réseaux pour la transition énergétique : mise en place d'un système de formation répondant aux besoins futurs de recrutement

STATUT JURIDIQUE	BUDGET	SOURCES DE FINANCEMENT	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Association Loi 1901	1,7 M€ (2021)	14,4 % État, 47,3 % Région Hauts-de-France 16,9 % Départements, 21,3 % Communautés d'Agglomération et Association des Communes Minières de France	17



Catherine Bertram
<cbertram@missionbassinminier.org>
Directrice

Créée en 2000 par décision interministérielle, la Mission Bassin Minier est un **outil d'ingénierie territoriale** pour la régénération urbaine et le développement durable de l'ancien bassin minier Nord-Pas-de-Calais. Depuis 2012, elle est également **gestionnaire de l'inscription du Bassin Minier sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO**. C'est une agence publique représentant à la fois les EPCI du territoire, les départements, la région, et l'État.

Les activités initiales de la Mission Bassin Minier, fortement polarisées autour de la gestion de l'après-mine (mise aux normes et rénovation des réseaux et voiries des cités minières ; séquelles minières ; santé, etc.) ont évolué. Trois priorités stratégiques structurent son action :

- Depuis 2012, assurer la gestion de l'inscription du bassin minier au patrimoine mondial de l'UNESCO et la bonne application du plan de gestion (protection réglementaire ; planification ; grands projets d'aménagement de la Trame verte et bleue ; aménagement touristique et pratiques de l'itinérance et des sports de nature ; action culturelle ; expertise internationale) ;
- Contribuer à la mise en œuvre du programme interministériel de l'engagement pour le renouveau du bassin minier et de l'approche intégrée de la rénovation des cités minières (rénovation thermique, habitabilité, reconfiguration des logements, traitement des abords et espaces publics, respect du patrimoine architectural) ;
- Participer à la dynamique et à l'ouverture du bassin minier aux territoires voisins afin de créer des synergies de développement.

L'association cherche dans son activité à articuler une **logique réparatrice de temps long**, à travers la gestion de patrimoine et la participation aux réflexions stratégiques sur la dynamique du territoire, et une **logique de temps court**, en apportant son expertise technique sur les projets.

Elle intervient à travers une **approche multi-scalaire** : à l'échelle du bassin minier, à l'échelle « supra-territoriale » en s'inscrivant dans les dynamiques du territoire élargi via ses contributions au SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), et à l'échelle « infra-territoriale » en intervenant sur des pôles locaux comme Euralens ou le Pôle Métropolitain de l'Artois.

La Mission Bassin Minier est également en dialogue avec les territoires miniers à l'international, visibilité encore renforcée par son inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Elle entretient notamment des relations étroites avec les régions de Silésie et de Rhénanie-Westphalie, et reçoit régulièrement des délégations étrangères afin de partager les expériences sur sa trajectoire d'après-mine. Notamment, en 2016, elle a tenu plusieurs conférences dans le cadre du cycle « l'architecture en mouvement », organisée par l'ambassade de France à Pékin. En 2017, elle a été invitée dans le cadre de la semaine Franco-chinoise de l'Environnement organisée par l'Agence française de développement à Pékin. En 2019, elle est intervenue en Chine dans le cadre du 2^{ème} forum chinois sur le patrimoine industriel à Huangshi.

Positionnement JET (cadre AFD)

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, TRAVAILLEURS ET TERRITOIRES IMPACTÉS

- Accompagnement des travailleurs des filières en déclin
- Soutien à la création d'emplois décents et aux filières d'avenir
- Soutien à l'évolution des territoires impactés

Activités JET

- Aménagement d'un territoire post-minier
- Redynamisation économique d'un territoire
- Développement du capital humain du territoire

STATUT JURIDIQUE	BUDGET	SOURCES DE FINANCEMENT
Outil d'observation et instrument d'analyse des politiques publiques porté par l'ADEME	932 000 € (2019-2022)	Ademe, Anah, EDF, Enedis, Engie, Fondation Macif, GRDF, Ministères de la Transition Écologique, de la Transition Énergétique, des Solidarités, ONRE, Total Energies



Isolde Devalière <isolde.devaliere@ademe.fr>
Cheffe de projet précarité énergétique

L'Observatoire National de la Précarité Énergétique est un consortium regroupant **30 partenaires d'horizons différents** : agences de l'État, acteurs de l'énergie, du bâtiment, associations militantes pour l'environnement ou de lutte contre la pauvreté. Ce collectif de partenaires permet d'aborder la question de la précarité énergétique de **manière transversale**. Ils sont réunis par des conventions partenariales triennales décidant du budget de l'Observatoire.

L'ONPE a pour mission de **suivre et d'analyser la précarité énergétique en France** et de **diffuser les études menées** sur le phénomène. Il porte cette problématique au niveau de l'Assemblée nationale et au Sénat en plaçant pour des **mesures préventives à la précarité énergétique** et l'**articulation des volets environnementaux, sociaux, économiques, énergétiques** dans les politiques publiques.

L'ONPE anime cinq groupes de travail thématiques :

- Le **GT Données**, qui produit deux fois par an un tableau de bord de suivi de la précarité énergétique et fournit une analyse des dispositifs d'aides existants ;
- Le **GT Ménage**, chargé d'assurer des enquêtes auprès des ménages et des professionnels de la précarité énergétique afin de comprendre les aspects sociologiques du phénomène ;

- Le **GT Diagnostic Territorial**, qui localise la précarité énergétique en France ;
- Le **GT Copropriétés**, qui facilite la rénovation énergétique et la lutte contre la précarité dans les copropriétés fragiles ;
- Le **GT Communication**, chargé d'assurer la communication de l'ONPE et de favoriser les échanges entre partenaires.

L'Observatoire a mené en 2021 une **étude rétrospective** analysant l'efficacité et l'efficacité des instruments de lutte contre la précarité énergétique en France des dix dernières années, concluant sur l'aspect multifactoriel de la précarité énergétique et la difficulté d'évaluer les impacts des dispositifs de lutte sur le phénomène.

L'ONPE a également publié une **évaluation du phénomène de précarité énergétique** et de la manière dont celui-ci est abordé dans 10 pays d'Europe, où la précarité énergétique est encore majoritairement traitée par des aides à l'achat d'énergie plutôt que par une approche de rénovation énergétique.

Positionnement JET (cadre AFD)

PLANIFICATION ET GOUVERNANCE INCLUSIVES

- Gouvernance inclusive et participation citoyenne

POLITIQUES PUBLIQUES VOLONTARISTES ET PROTECTRICES

- Orientation des dépenses publiques
- Soutenir une tarification abordable

Activités JET

- Coordination d'acteurs des secteurs de l'énergie, de l'action sociale, de la santé et du logement
- Lutte contre la précarité énergétique sous formes d'aides financières, rénovation énergétique et accompagnement social
- Plaidoyer auprès de l'État autour des thématiques de précarité énergétique

STATUT JURIDIQUE	BUDGET	SOURCES DE FINANCEMENT	NOMBRE D'EMPLOYÉS	NOMBRE D'ADHÉRENTS
Association Loi 1901	1,2 M€ (2020)	37 % Subventions privées de fondations et associations, 38 % subventions publiques françaises et européennes (dont AFD), 1% Cotisations, 2 % Dons et autres	~20	27 associations nationales et 10 associations locales



Emeline Notari
<emeline.notari@reseauactionclimat.org>
Responsable Politiques Climat

Antoine Durand
<durand@reseauactionclimat.org>
Responsable Emplois

Le Réseau Action Climat (RAC) regroupe 27 associations de **défense de l'environnement, d'usagers des transports, de lutte contre la précarité et de solidarité internationale**. L'activité du réseau se structure autour de trois axes d'intervention :

- L'accélération de la transition écologique ;
- La sobriété ;
- La lutte contre les inégalités, notamment contre la précarité énergétique.

Le RAC publie des rapports et formule des propositions à l'État. La rédaction des rapports se fait principalement en propre par le RAC, mais résulte de processus de travail concertés avec ses associations membres qui relisent, modifient et valident les documents produits. Cette organisation permet au réseau de **porter une vision globale des positions de ses associations aux institutions de l'État** et ainsi d'en être particulièrement écouté. Le RAC fait notamment partie de nombreux groupes de travail, comme le Conseil national de la transition écologique (CNTE), le Pacte de Pouvoir de Vivre, collectif qui regroupe syndicats industriels et associations, pour s'entendre sur le sujet de la transition juste, ou encore le collectif Rénovons ! qui réunit différents types d'acteurs autour de la rénovation énergétique.

La diversité des associations fédérées par le RAC permet au réseau d'élargir les points de vue sur la transition écologique. Il existe un consensus au sein de ses associations membres sur la **nécessité**

d'inclure les questions d'inégalités aux réflexions sur la transition.

Le RAC défend donc dans ses contributions aux Projets de Loi de Finance la **juste redistribution et l'inclusion des populations défavorisées**, comme par exemple dans son combat sur la mise en place d'aides à la mobilité et l'accompagnement des populations précaires dans le déploiement de Zones à Faibles Émissions.

Le RAC travaille également sur la **redistribution de la fiscalité carbone** sous forme d'aides à des actions d'adaptation ou d'atténuation du changement climatique, comme le renouvellement de chaudière ou d'aides à la mobilité durable. Pour le RAC, c'est **l'inclusion des questions sociales qui permettra l'acceptation des mesures environnementales** et la mise en place d'un dialogue social sain entre toutes les parties prenantes.

En outre, le RAC a également participé à de nombreux travaux sur l'emploi dans la transition écologique : étude prospective dans le secteur aéronautique, travail sur les mesures d'accompagnement à la reconversion, étude de cas sur le charbon en France. Il défend dans ses travaux la nécessité de l'anticipation des mutations des secteurs, une approche territoriale, ainsi qu'une attention particulière de l'État envers la mise en place de dispositifs de reconversion accompagnant véritablement les travailleurs.

Positionnement JET (cadre AFD)

PLANIFICATION ET GOUVERNANCE INCLUSIVES

- Prospective, stratégie de long terme et planification
- Programmation équitable des moyens
- Gouvernance inclusive et participation citoyenne

POLITIQUES PUBLIQUES VOLONTARISTES ET PROTECTRICES

- Orientation des dépenses publiques
- Financement équitable de l'effort national

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, TRAVAILLEURS ET TERRITOIRES IMPACTÉS

- Soutien à l'évolution des territoires impactés

Activités JET

- Mise en place d'un dialogue social inclusif
- Intégration des questions sociales aux questions environnementales : travail sur la fiscalité juste, sur les enjeux de reconversion
- Formulation de propositions à l'État

STATUT JURIDIQUE	SOURCES DE FINANCEMENT	INSTITUTIONS REPRÉSENTÉES
Réseau animé par France Stratégie	État	~250



Eva Tranier <eva.tranier@strategie.gouv.fr>
Cheffe de projet, animation du Réseau Emplois Compétences

Le Réseau Emplois Compétences est un **réseau d'observation et de prospective des emplois et des compétences** animé par France Stratégie réunissant des représentants de l'État, des partenaires sociaux, des régions, des observatoires de branches, des organismes de production de travaux d'observation et de prospective.

Le réseau fonctionne autour de groupes de travail et comités techniques animés par le département travail, emploi et compétences de France Stratégie. Il a pour vocation de **produire une expertise sur les évolutions des besoins en emplois et compétences** ainsi que d'accompagner ces évolutions. Le Réseau Emplois Compétences publie ainsi des travaux d'analyse, d'observation et de prospective sur ces thématiques.

Le Réseau Emplois Compétences a notamment été mobilisé en 2023 dans le cadre d'une **mission de prospective sur les métiers de la rénovation énergétique des bâtiments** confiée à France Stratégie par les ministres du travail, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la transition écologique et de la formation professionnelle. Réalisé en collaboration avec le groupe Prospective des Métiers et Qualifications (PMQ) de la direction de l'animation, de la recherche et des statistiques (DARES), ce travail a mis en lumière le **caractère essentiel du volet**

emploi dans la planification écologique. En effet, les objectifs ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments fixés au niveau national nécessitent la disponibilité d'une main d'œuvre conséquente dans un **secteur aujourd'hui déjà en tension** du fait d'un manque d'attractivité important. Ainsi, ce travail montre que la mise en œuvre de la transition est conditionnée à des réflexions de fond sur **l'évolution des formations, des parcours professionnels, de la certification, et des conditions de travail** souvent éprouvantes dans le secteur du bâtiment.

Positionnement JET (cadre AFD)

PLANIFICATION ET GOUVERNANCE INCLUSIVES

- Prospective, stratégie de long terme et planification

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, TRAVAILLEURS ET TERRITOIRES IMPACTÉS

- Soutien à la création d'emplois décents et aux filières d'avenir

Activités JET

- Travaux d'analyse, évaluation et prospective sur les évolutions des besoins en emplois et compétences au regard de la transition écologique



Réseau RAPPEL

STATUT JURIDIQUE	BUDGET	SOURCES DE FINANCEMENT	NOMBRE D'ADHÉRENTS
Réseau informel	~175 000€/an	Ademe, Anah, Fondation Abbé Pierre, EDF, Fondation Schneider Electric, Engie, Effy, Secours Catholique, Fondation Valorem	1 239 (2023) – 43 % Associations et fondations, 28 % collectivités locales, 16 % entreprises



Aurélien Breuil <aurelien.solibri@ouvaton.org>
Responsable de projets Précarité énergétique à Solibri

Le réseau RAPPEL, créé en 2007 suite à la recrudescence de recours aux aides pour le paiement des factures énergétiques, réunit des acteurs du secteur de l'énergie, de l'action sociale, de la santé ou encore du logement. Ses membres sont issus d'associations, collectivités, services de l'État, entreprises ou particuliers. Il vise à **favoriser les échanges entre les professionnels de la lutte contre la précarité énergétique** et à identifier des solutions concrètes en valorisant et capitalisant les initiatives.

Ces solutions relèvent de trois niveaux d'intervention sur la précarité énergétique :

- La réponse à l'urgence sociale via la mise en place de dispositifs d'aides au paiement des factures ;
- La rénovation énergétique des logements ;
- L'accompagnement des ménages.

Pour cela, le réseau RAPPEL promeut des **solutions préventives** à la précarité énergétique, comme la rénovation thermique des logements. De telles actions nécessitent une **mobilisation territoriale capable de construire une coopération entre professionnels de tous les secteurs** touchant la précarité énergétique, afin d'intégrer toutes les mesures permettant la lutte contre la précarité énergétique : repérage des

ménages, accompagnement social et moral, fonds sociaux, auto-rénovation accompagnée, médiation bailleur-locataire, actions de sensibilisation, etc.

Des exemples de tels territoires sont la **Métropole Européenne** de Lille, où le dispositif intégré **Amélio+** permet d'activer le bon dispositif en fonction de la situation du ménage et de son logement, ou encore la zone **Picardie-Somme** où les travailleurs sociaux du **Réseau Eco-Habitat** jouent le rôle de tiers de confiance entre ménages et renovateurs et assurent un accompagnement social et moral sur l'ensemble du parcours des ménages.

Positionnement JET (cadre AFD)

POLITIQUES PUBLIQUES VOLONTARISTES ET PROTECTRICES

- Orientation des dépenses publiques
- Soutien à une tarification abordable

Activités JET

- Aménagement d'un territoire
- Coordination d'acteurs des secteurs de l'énergie, de l'action sociale, de la santé et du logement
- Lutte contre la précarité énergétique sous formes d'aides financières, rénovation énergétique et accompagnement social

STATUT JURIDIQUE	SOURCES DE FINANCEMENT	NOMBRE D'EMPLOYÉS	NOMBRE D'ADHÉRENTS
Syndicat Professionnel	Cotisations, subventions, prestations, dons	20	480



Cyril Carabot <cyril.carabot@enr.fr>
Secrétaire Général
 & Responsable Relations Internationales

Le SER est le représentant des acteurs français des énergies renouvelables et regroupe des acteurs de toutes les filières du renouvelable.

À l'international, le SER joue le rôle d'assistant technique en amont des projets, travaille sur les cahiers des charges d'appels d'offre, et assiste les gouvernements dans l'élaboration de leurs stratégies ENR et l'évolution de leur cadre réglementaire.

Dans son positionnement, le SER **veut faire valoir la dimension « juste » comme élément différenciant** par rapport aux autres acteurs. Il intègre notamment les questions de **formations et de compétences** (dont le déficit est un élément bloquant de la transition énergétique), de **contenu local** dans les projets, d'**accès aux énergies renouvelables**. Pour cela, une **stratégie et une volonté politique fortes** constituent le point de départ des projets du syndicat. Une exigence de part d'emploi local n'est en effet possible que si des formations adéquates existent, et celles-ci **ne peuvent être mises en place sans visibilité sur les stratégies long terme du gouvernement**.

Ainsi, le SER cherche à se positionner sur plusieurs échelons de la transition énergétique :

Le SER établit un **dialogue** (souvent bilatéral, et par l'intermédiaire des relations qu'il entretient déjà dans les pays) **avec les gouvernements pour faire évoluer leur cadre réglementaire** : il travaille sur les lois fixant les objectifs d'énergie décarbonée, sur les blocages actuels limitant les investissements du secteur privé...

Ensuite, sur le volet de **renforcement de capacités dont l'accompagnement des métiers historiques vers les métiers de la transition énergétique**, qui

souvent ne sont pas suffisamment développés pour permettre l'entretien et la maintenance localement. Le SER souhaiterait travailler davantage sur l'accompagnement des métiers amenés à être impactés par la transition énergétique.

Enfin, dans ses prestations d'appui à la structuration d'appels d'offres, le SER inclut des clauses incitatives pour amener les investisseurs et développeurs à intégrer les questions de formation, et à **employer localement**.

Exemples :

- Projet avec le **ministère de l'énergie du Cameroun**, où un audit préalable du cadre réglementaire et des feuilles de route en place a été fait. Il s'agit de créer des chaires des énergies renouvelables au sein des écoles d'ingénieurs, et de former des techniciens. Le projet est en recherche de bailleurs.
- Projet avec leur homologue en **Roumanie**, bénéficiant de fonds européens pour la reconversion de mineurs vers des métiers de techniciens de maintenance en éolien. Un travail a été fait autour de la création d'une filière locale et d'accompagnement des métiers amenés à être impactés par la transition énergétique.
- Projet au Myanmar, avant le coup d'État, en partenariat avec l'AFD, répondant à une demande du ministère de l'énergie et de l'environnement birman pour des formations sur les ENR.

Positionnement JET (cadre AFD)

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, TRAVAILLEURS ET TERRITOIRES IMPACTÉS

- Soutien à la création d'emplois décents et aux filières d'avenir
- Soutien à l'évolution des territoires impactés

Activités JET

- Anticipation des impacts de la transition dans un territoire industriel dont le tissu économique repose grandement sur des activités fortement émissives, avec une vision long terme
- Gestion des compétences associées
- Ancrage territorial des enjeux de transition et développement d'un réseau d'acteurs cohérent

STATUT JURIDIQUE	SOURCES DE FINANCEMENT	NOMBRE D'EMPLOYÉS	NOMBRE D'ADHÉRENTS
Association Professionnelle	Cotisations, subventions, prestations, dons	2-10	~100



Régis Le Drézen <regis.le-drezen@thinksmartgrids.fr>
Délégué Général

Basile Fraudeau <basile.fraudeau@thinksmartgrids.fr>
Responsable Communication

L'association Think Smartgrids fédère et développe la filière française des acteurs œuvrant à la digitalisation des réseaux électriques : startups et PME de l'IT et de l'électrotechnique, fabricants de matériel, entreprises de services numériques, gestionnaires de réseaux, mais aussi centres de recherche, universités et grandes écoles, associations et pôles de compétitivité.

Think Smartgrids représente la filière auprès des acteurs qui orientent et financent la transition énergétique (ADEME, DGE, CRE, Banque des Territoires, Business France, etc.) au bénéfice du consommateur, de la transition énergétique et de l'attractivité des territoires. En effet, Think Smartgrids met l'accent sur l'acceptabilité de la transition énergétique et place le travail avec les collectivités au cœur de son activité.

En plus des actions de communication, d'information, d'organisation d'événements et de développement de collaborations internationales, les travaux de l'association sont axés sur les thèmes suivants :

La flexibilité :

- Pertinence, valorisation économique et analyse de rentabilité des différents leviers de flexibilité (flexibilité diffuse, stockage, hydrogène...) ;
- Valorisation du savoir-faire français, la France étant en pointe sur la flexibilité ;
- Implication des consommateurs (particuliers, industriels, collectivités...) dans la flexibilité.

La résilience du réseau :

- Pilotage, optimisation du fonctionnement du réseau et stockage pour répondre aux besoins de la transition énergétique ;
- Digitalisation et adaptation au changement climatique ;
- Dépendance aux matériaux et matériaux critiques ;
- Cybersécurité ;
- Sécurité d'approvisionnement et rôle des interconnexions, etc.

L'intégration des énergies renouvelables :

- Accélérer l'innovation ;
- Développer les règles du jeu « contractuelles » qui accompagnent ces innovations (écrêtage, raccordements intelligents, utilisation de la puissance réactive...).

Compétences / Formation :

- Groupe de travail dédié au recensement des métiers en tension de la filière ;
- Recommandations pour la filière.

Positionnement JET (cadre AFD)

POLITIQUES PUBLIQUES VOLONTARISTES ET PROTECTRICES

- Orientation des dépenses publiques

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, TRAVAILLEURS ET TERRITOIRES IMPACTÉS

- Soutien à la création d'emplois décents et aux filières d'avenir
- Soutien à l'évolution des territoires impactés

Activités JET (cadre AFD)

- Promotion de l'acceptation de la transition énergétique auprès des territoires
- Participation à une task force formation emploi

STATUT JURIDIQUE	SOURCES DE FINANCEMENT	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Association professionnelle	Cotisations, subventions et dons	19



Mathias Laffont <mathias.laffont@ufeelectricite.fr>
Directeur usages et territoires – Directeur des études
 Jean-Michel Romann <jean-michel.romann@ufe-electricite.fr>
Conseiller social

L'UFE est une association professionnelle d'entreprises du **secteur du système électrique** (production, transport, distribution, commercialisation) fédérant à peu près 500 entreprises dont EDF, RTE, Enedis, Total Energies, des acteurs des énergies renouvelables et des entreprises locales de distribution. L'association **représente le secteur électrique auprès des pouvoirs publics**.

En France, l'UFE **siège au Conseil national de la transition écologique (CNTE)** et au **Conseil supérieur de l'énergie**, où elle formule des propositions et mène un plaidoyer pour l'accélération de la transition énergétique. En 2019, suite à la décision de fermer les dernières centrales charbons françaises, l'UFE a défendu avec GazelEnergie et EDF, entreprises membres de l'union et concernées par les fermetures, la **nécessité d'un accompagnement social par l'État**. Un congé d'accompagnement de 12 à 18 mois financé par l'État et des cellules de reclassements cofinancées par l'État avec une mobilisation des territoires ont été alors mis en place.

L'UFE travaille également auprès des collectivités. Via l'étude des impacts des projets de développement et production d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie, l'UFE cherche à améliorer l'acceptabilité des projets en mettant en valeur leurs retombées économiques positives.

Sur le sujet emploi-formation, l'UFE fait partie de **commissions paritaires** réunissant pouvoirs publics, représentants professionnels et représentants de la société civile sur **l'évolution des métiers**. Elle coopère ainsi avec l'opérateur de compétences interindustriel **OPCO 2i** sur l'emploi et la formation dans l'énergie et l'efficacité énergétique. En 2020, L'Union a impulsé l'**EDEC** de la filière électrique, qui a permis de recenser 600 000 salariés dans la filière et une centaine de métiers, et dont elle diffuse les résultats et les enseignements auprès des publics, parties prenantes de la transition énergétique.

Positionnement JET (cadre AFD)

PLANIFICATION ET GOUVERNANCE INCLUSIVES

- Gouvernance inclusive et participation citoyenne

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, TRAVAILLEURS ET TERRITOIRES IMPACTÉS

- Accompagnement des travailleurs des filières en déclin
- Soutien à la création d'emplois décents et aux filières d'avenir
- Soutien à l'évolution des territoires impactés

Activités JET (cadre AFD)

- Diagnostic des besoins en compétences et évolutions des métiers à la lueur de la transition énergétique via l'EDEC
- Dialogue avec l'État sur l'accompagnement de la fermeture de sites
- Dialogue avec l'État sur les enjeux d'emploi-formation
- Acceptabilité des projets sur les territoires

ANNEXE

Positionnement des acteurs français de la transition énergétique juste

ACTEUR	DESCRIPTION	POSITIONNEMENT JET (CADRE AFD)										CONSULTE	CONTACT
		Prospective, Stratégie de long terme et planification	Programmation équilibrable des moyens	Gouvernance inclusive et participation citoyenne	Orientation des dépenses publiques	Financement équilibrable de l'effort national	Soutien à une tarification abordable	Accompagnement des travailleurs des filières en déclin	Soutien à la création d'emplois décents et aux filières d'avenir	Soutien à l'évolution des territoires impactés			
BRGM - BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES	Établissement public de gestion des risques et des ressources du sol et du sous-sol, responsable de l'après-mine opérationnelle en France	●							●	●	✓	k.benslimane@brgm.fr jp.rancon@brgm.fr jd.barnichon@brgm.fr	
CERDD - CENTRE RESSOURCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	Association des Hauts-de-France engagée dans le développement durable			●						●	✓	ebertin@cerdd.org	
CÉREQ - CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS	Établissement public d'études et de recherches sur la formation, le travail et l'emploi	●									✓	liza.baghioni@cereq.fr matteo.sgarzi@cereq.fr	
CESE - CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	Assemblée constitutionnelle, chambre de la participation citoyenne française. A publié un rapport "Climat, neutralité carbone et justice sociale"		●	●								claire.bordenave@lecese.fr	
CLER - RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	Association de promotion de la transition énergétique			●	●		●		●	●	✓	bouchra.zeroual@cler.org	
CMQE SMART ENERGY SYSTEMS CAMPUS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Campus des métiers et des qualifications d'excellence sur la thématique de la transition énergétique								●		✓	annabelle.moriceau@ac-grenoble.fr	
DARES - DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES	Direction dépendant du ministère du travail produisant des analyses sur le travail, l'emploi, la formation professionnelle	●						●	●				
DREETS PAYS-DE-LA-LOIRE	Service déconcentré de l'État dans une région cible du FTJ							●	●	●	✓	fabien.fayard@dreets.org	
ÉCOLE SCHNEIDER	École d'entreprise formant aux métiers de la filière électrique								●		✓	damien2.bizart@se.com	
EDF - Électricité de France	Producteur et fournisseur d'électricité confronté à la fermeture d'actifs fossiles							●			✓	vincent.decreuse@edf.fr	
EN3S - École nationale supérieure de la sécurité sociale	Établissement de formation des cadres supérieurs et les dirigeants de la protection sociale				●						✓	arnaud.emeriau@en3s.fr	
Engie	Producteur d'électricité et de gaz confronté à la fermeture d'actifs fossiles							●			✓	clement.tremblay@engie.com yannick.luis@engie.com delphine.antoniucci@engie.com	
ERBM - Engagement pour le renouveau du Bassin Minier	Contrat d'aménagement et de développement du bassin minier nord			●				●	●	●	✓	melanie.delots@hauts-de-france.gouv.fr adam.prominski@hauts-defrance.fr	
Fabrique des Transitions	Alliance de territoires engagés dans la transition écologique			●						●			
Fonds de Transition Juste	Fonds social européen de soutien aux régions émettrices de l'UE en transition			●	●			●	●	●	✓	sandra.lallement@normandie.fr	
France Stratégie	Institut autonome placé auprès du Premier Ministre produisant des travaux d'évaluation et de prospective sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux	●	●		●	●		●			✓	mathilde.viennot@strategie.gouv.fr	
GIMELEC	Groupement des entreprises de la filière électronique française								●		✓	rdebeaufort@gimelec.fr cmoriniaux@gimelec.fr	
Groupe Alpha	Cabinet de conseil accompagnant les fermetures et conversions de sites							●	●	●			

ACTEUR	DESCRIPTION	POSITIONNEMENT JET (CADRE AFD)									CONSULTE	CONTACT
		Prospective, Stratégie de long terme et planification	Programmation équitable des moyens	Gouvernance inclusive et participation citoyenne	Orientation des dépenses publiques	Financement équitable de l'effort national	Soutien à une tarification abordable	Accompagnement des travailleurs des filières en déclin	Soutien à la création d'emplois décents et aux filières d'avenir	Soutien à l'évolution des territoires impactés		
Haut Conseil pour le Climat	Instance consultative rendant des avis sur les politiques climatiques du gouvernement			●								
IDDRI - Institut du développement durable et des relations internationales	Think Tank sur le développement durable dans les relations internationales					●						mathieu.saujot@iddri.org
Institut Veblen	Think Tank sur la transition écologique					●					✓	hallak@veblen-institute.org
Loos-en-Gohelle	Ancienne commune minière engagée dans une démarche de transition			●						●	✓	antoine.raynaud@loos-en-gohelle.fr
Mission Bassin Minier	Association d'ingénierie au service du développement du bassin minier nord										✓	cbertram@missionbassin-minier.org
Onemev - Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte	Observatoire des emplois et des métiers de l'économie verte								●			
ONPE - Observatoire national de la précarité énergétique	Observatoire de la précarité énergétique			●	●		●				✓	isolde.devaliere@ademe.fr
Opco2i - Opérateur de Compétences des Industries	Opérateur de compétences interindustriel							●	●			
Réseau Action Climat	Réseau d'associations de défense de l'environnement et de la solidarité		●	●	●	●				●	✓	emeline.notari@reseauactionclimat.org
Réseau Emplois Compétences	Réseau d'observation et de prospective des emplois et des compétences animé	●						●	●		✓	marieme.diagne@strategie.gouv.fr eva.tranier@strategie.gouv.fr
Réseau RAPPEL	Réseau d'acteurs engagés dans la lutte contre la précarité énergétique				●		●				✓	aurelien.solibri@ouvaton.org
SER - Syndicat des énergies renouvelables	Syndicat professionnel des filières des énergies renouvelables								●	●	✓	cyril.carabot@enr.fr
SGPE - Secrétariat Général à la Planification Écologique	Organisme interministériel coordonnant la planification écologique dans les différents secteurs	●	●		●	●			●	●		
Syndex	Cabinet d'expertise comptable accompagnant les fermetures et conversions de sites							●	●	●	✓	e.paillet@syndex.fr
SystExt	Association de professionnels engagés pour repenser les systèmes miniers			●						●		contact-apresmine@systext.org
Think Smartgrids	Association professionnelle des entreprises des réseaux intelligents				●				●	●	✓	basile.fraudeau@thinksmartgrids.fr regis.le-drezen@thinksmartgrids.fr
UFE - Union française de l'électricité	Association professionnelle du secteur du système électrique			●				●	●	●	✓	mathias.laffont@ufe-electricite.fr jean-michel.romann@ufe-electricite.fr
UNML - Union nationale des missions locales	Réseau national des missions locales et des organismes d'insertion								●	●		elegourrier@unml.info

Pour un monde en commun

Le groupe AFD finance, accompagne et accélère les transitions nécessaires pour un monde plus juste et résilient. Il contribue ainsi à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement durable et de solidarité internationale. C'est avec et pour les populations que nous construisons en lien avec nos partenaires des solutions partagées dans plus de 160 pays, ainsi que dans 11 départements et territoires ultramarins français.

Notre objectif ? Concilier développement économique et préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes- hommes, l'éducation ou encore la santé. Nos équipes sont engagées dans plus de 3 600 projets sur le terrain, contribuant ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr - [X](https://twitter.com/AFD_France) : @AFD_France - [f](https://www.facebook.com/AFDOfficiel) : AFDOfficiel
5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris Cedex 12 - France
Tél. : +33 1 53 44 31 31